

Echos de Montendre



■ **Avenue de Royan,
les travaux s'achèvent**

■ **Elections municipales 2014**



Mes chers concitoyens,

Notre nouveau mandat a débuté il y a déjà deux mois.

Si je veux remercier les 56 % d'électeurs qui ont souhaité reconduire l'équipe que j'ai l'honneur de conduire, je tiens à vous assurer que je suis et serai le Maire de l'ensemble de Montendrais, au service de tous.

Nous saurons être dignes de cette confiance renouvelée : élus responsables, courageux et intègres, nous défendrons l'intérêt collectif de Montendre et des Montendrais mais aussi l'identité et la spécificité de nos trois communes associées, comme nous nous y sommes engagés sans ambiguïté.

Nous sommes déjà à la tâche et dans l'action. D'importants chantiers retiennent toute notre attention, avec notamment ces jours-ci, l'achèvement de la réfection de l'avenue de Royan ; elle sera suivie par le réaménagement de la place des Droits de l'Homme et la révision de la rue des Jardins qui permettront de clore la série de travaux dans ce secteur et offriront à Montendre une entrée Nord beaucoup plus attrayante !

Un autre dossier que nous suivons avec beaucoup d'intérêt est bien sûr le projet de Parc des Labyrinthes. Même s'il a rejoint le giron de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge, ce projet, né à Montendre, sera tel que nous l'avions imaginé, dès l'origine : un atout supplémentaire pour notre commune, en développant le pôle touristique du lac, tout en conservant à chacun un accès libre à cet espace naturel et familial.

Au château, l'entreprise de reconstruction des ruines se poursuit, assez spectaculaire. Je vous invite vivement à aller rendre visite aux équipes qui y besognent avec enthousiasme. Profitez-en pour effectuer une petite balade : grâce à la passerelle, vous pouvez désormais effectuer un tour complet du parc du château. Vieilles pierres, arbres ou panoramas, notre château recèle des merveilles que les yeux des artistes ont depuis longtemps saisies, à l'instar de Johan Sitz (Djotof), très inspiré, qui vient d'exposer ses superbes œuvres sur le chemin de ronde.

Bernard Lalande,
Maire de Montendre
Conseiller général de la Charente-Maritime

Parc des Labyrinthes

Ce projet montendrais, désormais porté par la Communauté des Communes, progresse notablement : le jury de concours s'est réuni dans la cité des Pins sous la présidence de Claude Belot, puis les cabinets sélectionnés se sont retrouvés à Montendre, afin notamment d'effectuer une visite sur site.

Le Certificat d'Urbanisme a d'ores et déjà été accordé par les autorités instructrices et reçu en mairie le 17 avril.



Changement d'adresse

Depuis fin janvier, l'antenne de Jonzac de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) a été transférée dans l'immeuble voisin du Centre des Finances Publiques à l'adresse postale suivante: DDTM - 26 avenue Foch - CS 70099 - 17503 Jonzac CEDEX

3/4 VIE ASSOCIATIVE

5 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ

6 à 8 MUNICIPALES 2014

9 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ

10 VOUS ÊTES COMME ÇA...

11 HISTOIRE ET MÉMOIRE

12 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ

13 TRAVAUX

14/15 COMMUNES ASSOCIÉES

16 MÉMENTO / PRATIQUE

Du nouveau au club de yoga Energie

Envie de lâcher prise ?

Vous êtes dans la rubrique qui vous concerne.

Quelque soit l'âge, cette discipline est accessible à tous et est exempte de compétition. La pratique s'adresse à chaque personne désireuse de se recentrer sur elle et de se maintenir en santé.

Le yoga de l'énergie est axé sur un travail du corps physique en relation avec le souffle et le mental.

Les respirations, les mouvements et la relaxation apportent un bien-être qui se répercute au fil du temps sur la vie de tous les jours.

Si vous souhaitez rejoindre le club, les séances ont lieu tous les mercredis à la salle d'expression corporelle à Montendre, de 17h45 à 19 h (prévoir ¼ d'heure avant et après pour l'installation). Joëlle Paqueraud Gattison, enseignante de yoga diplômée, encadre le groupe dans une ambiance décontractée. Vous pouvez assister à une séance de découverte de façon gratuite.



Suite à l'Assemblée Générale du 26 février dernier, le bureau de l'association été renouvelé ; il se compose ainsi : Laurence Rodrigues (présidente), Virginie Gatineau (trésorière), Andrée Guiguen (secrétaire), Izaskun Jimenez (vice-présidente), Françoise Bourdelaud (secrétaire adjointe), Louisette Paqueraud (trésorière adjointe). Pour toute information, vous pouvez contacter Laurence au 05 46 70 07 92 ou Joëlle au 06 89 80 13 01.

Les Randonneurs de la Livenne sur les traces du "Vieux Coyote"

Dimanche 1er juin, les Randonneurs de la Livenne organisent une randonnée vélo route ouverte à tous "sur les traces du vieux coyote", en hommage à Patrick Plaine.

Cet habitant de Chardes avait, souvenez-vous, été fauché par un accident de la route en novembre 2012 alors qu'il pratiquait la grande passion de sa vie : c'était un grand coureur cycliste bien connu dans le monde du cyclotourisme. Patrick Plaine, farouche partisan de la totale autonomie du randonneur, ne voyageait qu'en vélo et avait parcouru 1 747 820 kilomètres tout au long de sa vie et développé 45 circuits de cyclotourisme, que de nombreux cyclotouristes empruntent chaque jour.

Rendez-vous au Château de Croix-Gente, samedi 1^{er} juin à partir de 7h pour 3 circuits : 52, 80 ou 100 kms.

Pot de l'amitié à 12h30. Possibilité de restauration (rés. auprès de R. Guilbon, 05 46 04 51 79) ; hébergement au château de Croix-Gente, 05 46 04 93 10 (M. Plaine).



Cérémonies patriotiques

Les cérémonies nationales commémorent la mémoire des faits d'armes des grands hommes, des combattants et le sacrifice des victimes civiles ou militaires des guerres. A Montendre, plusieurs cérémonies sont organisées par la mairie, en collaboration avec les associations d'anciens combattants :

- le 19 mars : cérémonie du souvenir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc,
- le dernier dimanche d'avril : cérémonie du souvenir des victimes de la Déportation,
- le 8 mai : commémoration de la victoire du 8 mai 1945
- le 18 juin: commémoration de l'appel du général de Gaulle, à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, le 18 juin 1940
- le 14 juillet : la fête Nationale
- le 11 novembre (à Montendre, le dimanche qui suit ou précède, en raison de la Foire de la St Martin) : commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France.



2e édition de la Bourse aux fournitures scolaires de la FCPE

Le conseil local de parents d'élèves FCPE de Montendre va renouveler pour la prochaine rentrée l'action expérimentale de Bourse aux Fournitures Scolaires menée auprès de ses adhérents en 2013.

En effet, la réussite de cette première édition encourage la FCPE dans sa volonté d'**aider les familles à maîtriser leur budget d'achat des fournitures scolaires.**

L'an passé, un quart des élèves de l'établissement avait bénéficié de cette première, la plus forte proportion concernant les élèves de 6^e (40%).

Ce service s'adresse aux parents d'élèves du collège Samuel Dumenieu et répond aux besoins en matériel définis par les équipes pédagogiques. Conformément à la loi, Le Conseil des Parents d'élèves FCPE est dans l'obligation de réserver cette opération à ses adhérents, c'est pourquoi au prix des fournitures s'ajoutera l'adhésion obligatoire à la FCPE.

Principale nouveauté de la rentrée 2014 : la composition des packs de fournitures par divisions et le bon de commande seront en ligne sur le site internet du collège. Des bulletins de commande papier seront toutefois disponibles au collège et des permanences seront assurées en juin.

Renseignements aux : 06.26.39.36.22. – 07.77.99.00.49



AMSTRAMRAM 17 : le relais d'assistants maternels des 3 Monts

Un RAM est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour les parents, futurs parents, assistants maternels, candidats à l'agrément, et professionnels de l'accueil à domicile. Il propose :

- Des informations sur les différents modes de garde du territoire
- Des informations générales sur les contrats, la législation, les démarches administratives, les aides ; une orientation vers les instances compétentes...
- Un accompagnement dans la fonction employeur/employé
- Des permanences physiques et téléphoniques.

Lieu d'observation des modes d'accueil du territoire et des problématiques liées à la petite enfance, le RAM propose aussi des ateliers d'éveil pour les Assistants Maternels et les enfants qu'ils accueillent, des journées à thème, réunions d'information, groupes de travail et échanges entre professionnels de la petite enfance. C'est un lieu de rencontre pour des instants conviviaux entre parents, assistants maternels et enfants...

AMSTRAMRAM 17 a vu le jour en janvier 2014. C'est un service public, ouvert à tous, et gratuit. Il est soutenu financièrement et accompagné dans ses projets par la Commune de Montendre, le SIVOM de Montlieu-la-Garde, le Syndicat des communes du Canton de Montguyon, la CAF, la MSA et le Conseil Général. Il est itinérant sur les Trois Monts.

Les P'tits Lutins

En mai 2013, l'Association *Les P'tits Lutins des Trois Monts* est créée. Elle a pour objectif la gestion d'un Relais d'Assistants Maternels, et plus généralement le développement et la participation à toutes les actions liées à la petite enfance. Elle est prête à accueillir tous ceux qui souhaitent s'investir et développer ce projet.

Présidente : Emilie Bournazeau-Boulle

lesptitslutinsdestroismonts@gmail.com

Permanences du RAM à Montendre (Maison de la Petite Enfance) :

- Mercredi de 9h30 à 12 (permanence téléphone et RDV)
- Jeudi : de 10h à 11h30, atelier d'éveil et de 13h30 à 17h30, permanence (RDV et téléphone).

- Animatrice Responsable : Laurie ZANONI 06 86 23 06 34, amstramram17@gmail.com.

Pour vous informer sur les programmes d'animation du RAM, la vie de l'association, les événements liés à la petite enfance sur le territoire: <http://amstramram17.canalblog.com/>



Installation des PC neufs à la satisfaction de la présidente de Lectur@média, Dominique Lathière, entourée de la vice-présidente Joëlle Douteau, de l'animatrice multimédia, Martine Brossard et de Sylvie Roy, bibliothécaire

La médiathèque équipée de neuf

Dans le cadre de son soutien aux médiapôles du territoire de la Haute Saintonge, la CDCHS a tout récemment fait l'acquisition de 9 nouveaux postes informatiques, installés par ses services à la médiathèque de Montendre.

Associations... à votre service !

Un panneau lumineux est à la disposition des associations de Montendre et son canton pour y diffuser toutes leurs annonces. Pour cela il suffit d'envoyer le texte de votre message (court et au style télégraphique) par mail à panoinfo.montendre@gmail.com ou via le service communication de la mairie de Montendre (Véronique Richer veronique.richer@ville-montendre.fr ou 05 46 49 36 29).

Vous pouvez également utiliser ce contact pour vos annonces de manifestation ou vos actualités dans le journal municipal.

AU CŒUR DE VOTRE CITÉ : événements printaniers

Montendre rollers : comme sur des roulettes !



Depuis, le roller montendrais a réalisé de belles performances : ainsi, aux championnats régionaux d'Angoulême, des patineurs se sont qualifiés pour les championnats de France Piste les 4, 5 et 6 juillet à Etable sur Mer !



La section roller de point com organisait début mars un championnat international, avec des patineurs venus de plusieurs régions françaises et de Pampelune, en Espagne. Une manifestation de qualité, spectaculaire, menée avec sérieux et enthousiasme par l'entraîneur Patrick Darnal, le président Frédéric Harnist et une belle équipe de bénévoles.



Carnaval de Montendre



Festival des Cannes Major - Dim 15 juin

- 09h15 : accueil des groupes et sociétés
- 10h30 : défilé dans les rues de Montendre.
- 11h45 : vin d'honneur et repas.
- 14h00 : présentation des groupes et parade des Cannes majors.
- 14h45 : représentations des sociétés.
- 17h30 : clôture du festival, remise des prix et morceau d'ensemble.

Biennale de la généalogie : en mémoire de Poilus de Montendre et son Canton

Fin avril, le Cercle de généalogie organisait sa journée avec cette année, un thème d'une grande actualité, « Mémoire de nos Poilus ». Pour l'occasion, les bénévoles du cercle avaient collecté de nombreux documents, témoignages, photos et objets rattachés à cette période sombre où toute une génération de jeunes hommes fut sacrifiée. A partir d'archives prêtées par la mairie, quelques membres ont ainsi entamé un important travail de recherches sur l'histoire des monuments aux Morts de Montendre, Chardes et Vallet ainsi que sur le destin tragique des Poilus montendrais... Celui-ci se poursuivra bien après la biennale, tant les documents à dépouiller sont encore nombreux.



A droite, Huguette Fedon - née Gravouil (ici aux côtés de son époux, de son frère Michel et de sa cousine) présentait l'arbre généalogique des Gravouil, famille de Boucholeurs, venus d'Aunis et désormais établis en Saintonge au milieu des pins.



Jeanne Sérafin a expliqué à M.N. Tugás et I. Fabien le travail mené autour des 3 monuments aux Morts et des Poilus montendrais.

MUNICIPALES 2014 : NOUVELLE ÉQU



Conseil municipal élu le 23 mars 2014 et installé le 29 mars, de gauche à droite :

1er rang : Elisabeth Diez, Céline Briaud, Patrick Giraudeau, Bernard Lalande, Isabel Fabien-Bourdelaud ;

2e rang : Marie-Noëlle Tugas, Nathalie Lauzel, Ludovic Poujade, Marie Gruel, Christian Hamelin, Roseline Lathière-Joly, Janique Criard-Héraud ;

3e rang : Sandra Nicolle, Elisabeth Gleizes-Nocentini, Michel Lathière, Didier Defaye, Jacqueline Gervais, François-Xavier Caillet ;

4e rang : Christophe Boulle, Jean-Pierre Bourdelaud, Stéphanie Maimbourg (manque Didier Piéfort).

ELECTIONS ET INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL

Les 23 conseillers municipaux de Montendre Chardes et Vallet ont été élus au scrutin de liste à la proportionnelle le dimanche 23 mars.

Simultanément, les électeurs ont désigné les 6 conseillers qui siègeront à l'assemblée de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge : désormais au nombre de 6 et élus au scrutin direct, ils n'étaient auparavant que 3, élus au suffrage indirect par le conseil municipal.

Le samedi suivant le vote, il a été procédé à l'installation du nouveau conseil municipal (qui compte 11 nouveaux élus) : celui-ci a élu parmi ses membres le maire, les 6 adjoints puis les maires délégués de Chardes et Vallet.

Enfin, le 14 avril, le conseil municipal a composé les commissions communales et désigné ses représentants dans les syndicats ou organismes extérieurs.



Election du maire sous la présidence d'Elisabeth Nocentini

LA MUNICIPALITÉ

La municipalité désigne l'ensemble constitué par le maire, les adjoints auxquels il a donné un certain nombre de délégations et, dans le cas de Montendre, les maires délégués de Chardes et Vallet, communes associées à Montendre.



La municipalité de Montendre

La municipalité de Montendre est ainsi constituée : maire Bernard Lalande, 1er adjoint Patrick Giraudeau (délégation générale), 2e adjoint Elisabeth Diez (vie scolaire, jeunesse et culture), 3e adjoint, Yves Poujade (finances et ressources humaines), 4e adjoint, Céline Briaud (solidarité), 5e adjoint, Michel Lathière (environnement et développement durable), 6e adjoint, Marie-Noëlle Tugas (vie associative). Maire délégué de Chardes : Isabel Fabien-Bourdelaud ; Maire délégué de Vallet : Ludovic Poujade.

JIPE - COMMISSIONS - COMPÉTENCES

COMMISSIONS COMMUNALES :

Commission d'appel d'offres : Titulaires Yves Poujade, Jean-Pierre Bourdelaud, François-Xavier Caillet ; suppléants : Michel Lathière, Christophe Boulle, Christian Hamelin.

Commission délégation de service public : Titulaires: Yves Poujade, Elisabeth Diez, Marie Gruel ; suppléants: Michel Lathière, Jean-Pierre Bourdelaud, Christian Hamelin
Centre Communal d'Action Sociale : Céline Briaud, Yves Poujade, Nathalie Lauzel, Janique Criard-Héraud.

Commission jeunesse, vie scolaire et culture (responsable Elisabeth Diez) : Sandra Nicolle, Elisabeth Nocentini,

Christophe Boulle, François-Xavier Caillet

Commission des finances (responsable Yves Poujade) : Patrick Giraudeau, Isabel Fabien-Bourdelaud, Ludovic Poujade, Roseline Lathière-Joly.

Commission environnement et développement durable (responsable Michel Lathière) : Didier Piéfort, Stéphanie Maimbourg, Didier Defaye, Janique Criard-Héraud.

Commission vie associative (responsable Marie-Noëlle Tugas): Jacqueline Gervais, Didier Defaye, Sandra Nicolle, Christian Hamelin.

Commission ressources humaines (responsable Yves Poujade): Isabel Fabien-Bourdelaud, Patrick Giraudeau, Michel Lathière, Christian Hamelin.



Le service public municipal

A l'occasion du renouvellement municipal, découvrez ou redécouvrez l'ensemble des services publics gérés par les agents communaux...

Depuis le 1er janvier 1973, les communes de Montendre, Chardes et Vallet sont réunies en une seule et même commune qui a pris le nom de Montendre. Toutefois, la loi du 17 mai 2013 a fait disparaître les sections électorales des communes associées : Montendre n'est plus composée que d'une seule et unique section (contre 3, une par commune associée, auparavant). Tous les habitants, qu'ils soient de Montendre, Chardes et Vallet ont voté pour une liste entière.

Un maire délégué pour chaque commune associée : une autre particularité montendraise liée à la procédure de l'association est le maintien d'un Maire Délégué pour chacune des deux communes associées à Montendre, soit Chardes et Vallet.

Il existe une mairie annexe dans chaque commune associée.

L'état civil, un fonctionnement très spécifique : l'association des communes de Montendre, Chardes et Vallet n'est pas une fusion ayant entraîné la disparition complète des anciennes communes. Chaque commune associée a conservé un territoire distinct en matière d'état civil et les maires délégués sont officiers d'état civil sur le territoire de leur commune.

Un seul Budget : il n'existe qu'un seul budget, les budgets des anciennes communes ont été fusionnés en un seul. Par ailleurs, un certain nombre de responsabilités sont assurées par la Communauté des Communes de la Haute Saintonge : développement économique, déchets, tourisme... mais aussi par le Syndicat des Eaux (approvisionnement en eau potable, assainissement).

Les Mairies gèrent

l'état-civil : en 2013, la mairie de Montendre et les mairies annexes de Chardes et Vallet ont enregistré 11 actes de mariage, 22 actes de naissance et 54 actes de décès. En 2013, la mairie de Montendre a instruit 273 dossiers de **carte nationale d'identité** et 236 dossiers de **passesports**.

La Commune entretient 4 écoles et assure la restauration scolaire. Elle assure le balayage, le lavage et le désherbage des **voiries**.

La commune gère un important **patrimoine :** - 1 mairie et 2 mairies annexes, 3 églises, 1 centre culturel, des Halles, 2 salles des fêtes, 1 château-musée... Elle entretient :

- 60 km de **chemins ruraux**
- et 60 km de **voies communales**.

La Police municipale assure la **sécurité** et la **tranquillité** des habitants.

La commune gère et entretient 4 **cimetières**. Elle établit son **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** pour un développement harmonieux de son territoire et délivre les autorisations d'urbanisme.

Elle gère et délivre les autorisations pour les **marchés forains** et toutes les **manifestations** sur la voie publique.

Elle gère des **équipements sportifs** et culturels : médiathèque, stades, gymnase et dojo, salle d'expression corporelle... Elle finance et organise

de multiples **animations festives et culturelles**. Sous forme de subventions, elle soutient les associations culturelles, sportives, socio-éducatives, de loisirs.

La mairie organise les **élections** pour le compte de l'Etat : 2300 électeurs sont inscrits dans les 4 bureaux que comptent Montendre, Chardes et Vallet

Son **centre communal d'action sociale** s'adresse aux personnes en difficulté sociale, aux personnes âgées...

Elle participe à **l'approvisionnement en eau potable**, par l'intermédiaire du Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime, qui alimente 285 000 habitants de 466 communes du Département de la Charente-Maritime.



Municipales 2014 - canton et cdchs

REPRÉSENTATION ORGANISMES EXTÉRIEURS

- **SIVOM du canton de Montendre** : Bernard Lalande, Patrick Giraudeau, Isabel Fabien-Bourdelaud, Ludovic Poujade

- **SIVOS du RPI (Ecoles Chardes et Vallet)** : Isabel Fabien-Bourdelaud, Ludovic Poujade, Elisabeth Diez

- **Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipe-ment Rural** : Michel Lathière

- **Syndicat Intercommunal d'aménagement et d'étude hydraulique de la Livenne** : Jean-Pierre Bourdelaud et Michel Lathière

- **Syndicat Intercommunal d'Etude des Moyens de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques (SIEMFLA /canons anti-grêle)**, titulaire : Jean-Pierre Bourdelaud, suppléante : Elisabeth Nocentini

- **Syndicat informatique de Charente Maritime**, titulaire : Christophe Boulle, suppléants : Didier Defaye et Stéphanie Maimbourg

- **Comité de jumelage de Onda** : Céline Briaud

- **Syndicat des Eaux de la Charente Maritime**, titulaire : Jean-Pierre Bourdelaud, suppléant : Michel Lathière

- **Syndicat Départemental de la Voirie** : Yves Poujade

- **Conseil d'Administration du collège** : Elisabeth Diez et Sandra Nicolle

- **Groupement cantonal de Défense contre les organismes nuisibles** : Didier Piefort

- **Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seugne en Haute Saintonge** : Jean-Pierre Bourdelaud et Elisabeth Nocentini

- **Commission locale du centre d'information du centre nucléaire** : Jean-Pierre Bourdelaud

- **Correspondant défense** : Didier Piefort

- **Conseil d'administration de l'association Mamuse et Méduque** : Elisabeth Diez

- **Conseil d'administration de l'association Les Petits Lutins des 3 Monts** : Nathalie Lauzel.

LES MAIRES DU CANTON

De gauche à droite :
JC Doussin, J-F Coué, S. Thomas, R. Chef, P.Plat, D. Amiaud, J-F Perrier, B. Lalande, E. Diez, B.Seguina, H. Charlassier, M. Barat, N. Fresse (1ère adjointe Tugéras), L. Chasseloup, J. Carré, S. Jourdain, I. Fabien-Bourdelaud, J-J Bouyer, L. Poujade, P. Giraudeau.



J-J Bouyer, L. Poujade, P. Giraudeau.

Les Maires du Canton se retrouvent renouvelés à près de la moitié, avec 8 nouveaux maires et maire délégué.. Bran Jean-François Perrier (3^e mandat) ; Chamouillac Serge Jourdain (1^{er} mandat) ; Chartuzac Pierre Plat (1^{er} mandat) ; Corignac Jean-Jacques Bouyer (3^e mandat) ; Coux Joël Carré (4^e mandat) ; Expiremont Serge Thomas (2^e mandat) ; Jussas, Jean-François Coué (4^e mandat) ; Messac Bernard Seguin (2^e mandat) ; Pommiers-Moulons Hervé Charlassier (1^{er} mandat) ; Rouffignac Dominique Amiaud (1^{er} mandat) ; Souméras Robert Chef (4^e mandat) ; Sousmoulins Jean-Claude Doussin (1^{er} mandat) ; Tugéras St Maurice Laurent Chasseloup (1^{er} mandat) ; Vanzac Michel Barat (1^{er} mandat). Le Nouveau président du SIVOM, élu le 24 avril, est Jean-Claude Doussin, maire de Sousmoulins.

Communauté des Communes de la Haute Saintonge

Créée en 1992, la CDCHS est aujourd'hui forte de 131 communes (depuis la fusion avec la CDC de Pons, effective depuis janvier 2014), elle comprend 161 délégués.

Dotée d'une équipe d'animation pluri-disciplinaire, la CDCHS a pour principales compétences l'aménagement de l'espace, le développement économique, la protection et la mise en valeur de l'environnement (collecte, valorisation et élimination des déchets ménagers et assimilés). Elle s'intéresse aux préoccupations quotidiennes des habitants de Haute Saintonge : emploi, économie, accès à la culture, lien social, environnement, développement touristique...

Les délégués de Montendre sont : B. Lalande (2e vice-président), I. Fabien-Bourdelaud, P. Giraudeau, E. Diez, Y. Poujade et M Gruel.



L'installation du nouveau conseil communautaire s'est déroulée à Montendre le 17 avril. Ont été élus : président Claude Belot ; vice-présidents : 1er J-M Rapiteau, 2e B. Lalande, 3e Daniel Laurent, 4e J. Quesson, 5e C. Guimberteau, 6e F. Savin, 7e B. Louis-Joseph.

Visite de ville et dégustation de produits locaux

Tous les jeudis

14h : départ place des Halles

- Historique des halles et visite de l'Exposition Talents d'Artisans
- Montée au Château en passant devant le Temple
- Arrêt sur l'Esplanade de La Rochefoucauld
- Visite du Musée d'Arts et Traditions Populaires
- Tour du Chemin de Ronde et descente dans la Salle de Garde

15h30 – 16h Retour vers le centre ville.

- 16h Dégustation de produits locaux de saison à **l'Étal des Saveurs**, avenue de Royan.

Rens. / inscriptions : Office de Tourisme 05.46.49.46.45 - officetourisme.cantonmontendre@wanadoo.fr.



RAPPEL

Collecte des ordures ménagères les jours fériés

La collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes de tri sélectif s'opère tous les jours de la semaine prévus par le calendrier, y compris les jours fériés, sauf trois jours par an : Noël, le Jour de l'An et le 1^{er} mai.

Tous les autres jours fériés, la collecte est effectuée.

Ainsi en 2014, n'oubliez pas de sortir vos poubelles :

- Lundi 9 juin (Pentecôte)
- Lundi 14 juillet
- Vendredi 15 août.

NB : les poubelles ou le tri sélectif (sacs ou bacs) ne doivent être sortis la veille de la collecte qu'à partir de 19h, conformément à l'Arrêté municipal du 18 mars 2010.



Une nouvelle réalisation sulzoise... dans la cité des Pins !

Courant avril, huit de nos amis de Sulz sont venus passer quelques jours à Montendre. Mais qu'on ne s'y trompe pas, il n'était pas question de villégiature de printemps, mais bien d'un nouveau chantier. Dans le petit groupe, conduit par Reiner Wossner, on a pu reconnaître les infatigables sulzois qui déjà il y a près de 20 ans, étaient venus construire cette fameuse « maison de Sulz » et plus récemment, à l'été 2012, avaient conçu puis construit l'élévation bois qui figure aujourd'hui l'ancien camp sur la place

des Chaumes nouvelle version.

La fine équipe s'était cette fois-ci recomposée autour d'un nouveau projet : la construction d'un abri à vélos, en bois, derrière la maison de Sulz (près du village de vacances). Un projet certes moins ambitieux mais pas moins utile, pour les vacanciers allemands lors de leurs futurs séjours à Montendre. Venus en camions, les bénévoles sulzois avaient apporté leur outillage et les matériaux utiles à leur réalisation, principalement du sapin de la Forêt Noire.



Toujours vaillants mais jamais très longtemps sérieux, nos amis sulzois en plein travail... pour la photo !

C'est Michel Lathière, fidèle du comité de jumelage, qui les a accueillis à leur arrivée à Montendre. Il avait tout préparé pour leur venue et le matériel nécessaire était à leur disposition, tandis que les services techniques municipaux participaient à cette réalisation en approvisionnant le chantier en calcaire et sable. Ils ont été rejoints et aidés par un jeune (et courageux) Sulzois parti de Sulz à vélo pour rejoindre Lisbonne. Cet ancien encadrant de la semaine européenne a même participé aux travaux de construction avant de reprendre la route. En moins de deux jours, l'ouvrage était achevé !

VOUS ÊTES COMME ÇA...

Willy Bouvier : la cuisine, passionnément.

Le Chef du Talmelier collectionne les prix culinaires

Depuis 1989, le Concours des Saveurs Régionales Poitou-Charentes récompense les meilleurs produits et recettes de la région Poitou-Charentes. C'est le 2e Concours de France après le Concours Général Agricole pour le nombre de catégories ouvertes. Organisé par l'Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire, il a pour partenaires les associations de producteurs, fédérations et syndicats de professionnels.

Chaque année, ce sont :

- 12 catégories ouvertes,
- plus de 700 produits dégustés,
- près de 300 jurés (producteurs, consommateurs, artisans, jeunes en formation professionnelle...)
- plus de 200 produits primés par des Saveurs d'or, Saveurs d'argent, Saveurs de bronze et Mentions spéciales du Jury.



Une passion héréditaire

Lors de la dernière édition de ce concours, Willy Bouvier, aujourd'hui aux commandes du « Talmelier », place du Temple à Montendre a décroché plusieurs prix.

Pâtissier, glacier confiseur chocolatier de métier, il dit de lui qu'il est « Né dans la boulangerie » et cette passion, héritée de son père (René Bouvier avait remporté en son temps, les Lauriers d'Or européens pour son pain des Templiers), il a su la transmettre à sa fille Bénédicte, tout juste âgée de 19 ans. Passer des concours, il adore ça ! C'est son hobby, sa passion, il s'entraîne très dur pour obtenir chaque fois de meilleurs résultats, découvrir des nouvelles saveurs, perfectionner ses plats...

En octobre dernier, il a ainsi reçu la distinction « saveur d'argent », en catégorie pâtisserie, pour sa tarte au fromage. Il s'agit d'une recette librement inspirée du fameux tourteau fromagé poitevin qu'il a retravaillée autour d'une base de fromage blanc. Il a également obtenu deux mentions spéciales pour ses deux confiseries, le chocolat « Tahiti » et le « fruiti-fruiti ». En 2011, il avait obtenu le titre « saveurs d'or » pour sa galette charentaise.

Sucré ou salé

En février, le supplément hebdomadaire *Le Mag Sud Ouest* lui a consacré un portrait et publié sa recette de « soupe de coques et poitrine fumée » dans ses pages **Gastronomie**. Comme souvent, c'est un peu par hasard que ce mets délicieux a été inventé. Au départ, Willy souhaitait confectionner une soupe thaïe. Mais manquant des épices indispensables à cette préparation exotique, il a dû improviser... C'est ainsi qu'est née sa soupe qu'il servira bien sûr dans son établissement « L'Auberge du Talmelier » à la saison des coques ! Ouvert tous les midis et le samedi soir, son restaurant le

sera tous les soirs également cet été ; avec sa fille Bénédicte, il envisage aussi de proposer l'après-midi des formules « desserts à l'assiette » (il faut goûter son savoureux gâteau de crêpes... dont il conserve jalousement la recette !) ou des cafés gourmands.



Des inspirations multiples

Pour l'heure, en dehors des heures d'ouverture, il se prépare assidûment à ses futures épreuves : le prochain concours des saveurs bien sûr, mais également celui de Meilleur Ouvrier de France, sur les traces de son ami Yves Thuries, chef étoilé de Cordes-sur-Ciel, même si aujourd'hui, c'est plus particulièrement l'inventivité du cuisinier Thierry Marx qui l'inspire.

Pour se mettre en condition, il se plonge dans de vieux livres de recettes, investit sa cuisine et enchaîne les expériences culinaires. Il multiplie aussi les stages (à Rouen à l'Institut National de la Boulangerie Pâtisserie, mais aussi dans l'Orne chez un ami charcutier), pour se former tant aux méthodes anciennes qu'aux techniques novatrices.

Ses vacances, qu'il qualifie de « studieuses et gastronomiques » lui donnent aussi l'occasion de découvrir de nouvelles saveurs : toujours à l'affût de recettes authentiques et surprenantes, il lui est arrivé de « détourner » un autobus de touristes en Tunisie pour déguster des pâtisseries orientales et son sac de voyage a fait maintes fois l'objet de fouilles minutieuses à l'aéroport, tant il revient chargé d'épices !

Soupe de coques et poitrine fumée

Préparation : 20 minutes

Cuisson : 20 minutes

Ingrédients pour 6 personnes :

- 1 kg de coques fraîches avec leur coquille
- 500 g de pommes de terre pelées et coupées en tranches
- 2 carottes pelées et coupées en tranches

- Céleri branche émincé
- ½ bouquet de persil frais
- 1 tranche de poitrine fumée finement émincée
- 1 oignon émincé
- ½ cuillère à café de thym sec
- ½ cuillère à café de paprika
- 20 cl de crème liquide



Versez 20 cl d'eau dans un faitout, ajoutez les coques, préalablement dessablées, couvrez et portez à ébullition pour ouvrir les coquilles.

Faites le tri et conservez uniquement les coques ouvertes. Réservez quelques coques et décortiquez les autres.

Dans une grande casserole, faites dorer la poitrine émincée sans matière grasse. Ajoutez l'oignon, les carottes, le céleri et le paprika. Couvrez et laissez cuire à feu doux 5 à 6 minutes en remuant de temps en temps.

Ajoutez 75 cl d'eau froide, les pommes de terre et le thym.

Faites mijoter 20 minutes environ jusqu'à ce que les pommes de terre soient cuites. Baissez le feu puis incorporez les coquillages ainsi que l'eau de cuisson. Salez et poivrez. Ajoutez la crème liquide et mélangez. Servez aussitôt en parsemant de persil haché.

YVONNE FETIS, HÉROÏNE DE LA GRANDE GUERRE



Morte pour la France

Alors que l'on célèbre le centenaire de la Première Guerre Mondiale, c'est grâce aux recherches menées par Mme Huguette Fedon du cercle généalogique Sud Saintonge que nous avons découvert le destin tragique d'Yvonne Fétis... la seule femme dont le nom figure sur le Monument aux Morts de Montendre !

Anne Marie Jeanne Yvonne Fétis est née à Montendre le 7 septembre 1883. Son père était Louis Fétis, né à Rochefort. Il fut agent voyer mais aussi maire de Montendre de 1920 à 1925. La mère d'Yvonne, née Lydie Degrange, était originaire de Montendre.

Yvonne habita avec sa famille d'abord à Montendre, ensuite quelques temps à Gémozac, et enfin, à Saintes.

Elle avait le goût de l'écriture et rédigea un Mémorial qui relatait son amour impossible pour Charles Théremine d'Hame, un Saint Cyrien, rencontré en 1912. Yvonne ne s'était jamais remise de leur rupture...

Elle tint aussi un journal de janvier 1914 à août 1917 qui contient le témoignage de ce que fut son quotidien pendant la Grande Guerre.

Pour tromper l'ennui et pour être utile Yvonne suit des cours d'infirmière dans un dispensaire de Saintes où elle apprend à soigner d'éventuels blessés militaires. En avril 1914, elle arrive première à l'examen d'infirmière et reçoit alors le fameux brassard blanc à croix rouge. Ses nouvelles connaissances vont lui servir très bientôt...

Dès le début de la guerre, elle offre ses services bénévolement. Elle est mobilisée à l'hôpital auxiliaire n° 8, à Saintes et affectée à la salle n° 2 qui comprend 17 lits.

Le premier convoi de blessés arrive le 18 août 1914. Yvonne commence à soigner ces soldats. Elle y met tout son cœur, essayant aussi de les reconforter. Beaucoup de soldats sont cultivateurs dans la vie civile. Elle les écoute raconter les batailles auxquelles ils ont pris part. Elle tremble pour son frère, parti lui aussi sous les drapeaux...

On lui propose d'aller soigner des blessés à l'hôpital militaire de Saintes qui s'appelle Recouvrance. Le premier mars 1915, elle signe donc son engagement pour la durée de la guerre dans cet hôpital militaire. Petit à petit, grâce à l'arrivée de nouvelles infirmières dont Yvonne, les blessés sont mieux pris en charge à Recouvrance. Il y a des zouaves, des tirailleurs, des fantassins... des bretons, des savoyards, des belges. Ils sont pour la plupart cultivateurs ou ouvriers.

Lorsqu'il y a moins de blessés à soigner, Yvonne prend des petits congés et va, souvent, voir sa famille à Montendre ainsi qu'à Bayas ou à Berson.

De temps en temps, elle assiste à des remises de décorations à des blessés qu'elle a soignés. Mais elle trouve ces cérémonies froides, sans ampleur : pour elle, ces décorés méritent mieux ! A chaque permission accordée à son frère, Yvonne est soulagée de le voir vivant et à l'abri, mais chaque nouveau départ est un déchirement.

A Recouvrance, le travail est intense. Certains jours, Yvonne écrit qu'elle n'en peut plus.

C'est ainsi que cette jeune femme meurtrie à cause d'un amour enfui, mais dévouée à ses pauvres blessés, contracte, à leur contact, la terrible grippe espagnole.



Ces photos et ces commentaires proviennent des archives personnelles de Jean-François Fétis, dont le grand-père était le frère cadet d'Yvonne. Adhérent au Cercle de Généalogie Sud Saintonge, il s'est fait un plaisir de partager tout ce qu'il savait de sa grand-tante.

L'épidémie fait des ravages en cette année 1918. Elle décède le 7 juillet 1918, chez elle, à Saintes à l'âge de 35 ans. Son corps est transféré au cimetière de Montendre où elle repose désormais.

Devant le palais de justice de Saintes, se trouve le monument aux morts de cette ville. Parmi les 3 infirmières inscrites, on peut lire « Melle FETIS Y. ». Dans l'église Saint Pierre de Saintes, son nom figure sur une plaque avec la liste des morts de 1914-1918.

Il est aussi gravé sur le monument aux morts de Montendre... l'unique nom de femme.

C'est à cette époque qu'à Montendre, la salle Desvaux, alors salle des fêtes, fut réquisitionnée et utilisée comme hôpital militaire. De nombreux blessés y furent soignés.



Marcel Delboy, phototypie, Bordeaux

MONTENDRE - Hôpital

AU CŒUR DE VOTRE CITÉ

SPORT : attention les boucaniers débarquent à Montendre !

La Boucaniers base-ball Académie de Montendre (ou B.B.A.M.) est la suite logique qui s'est imposée à Pascal Regnier, président des Boucaniers de La Rochelle, et à Jean Lenoir, professeur au collège Dumenieu, responsable des classes option base-ball. L'établissement est, depuis 15 ans, le collège "base-ball" de la région Poitou-Charentes et l'engouement est toujours de mise, plus encore depuis l'engagement de M. Pluchon, principal, dans la création des classes option.

Pour organiser cet enthousiasme, le club référent ne pouvait être que le club phare de la région, **les Boucaniers** de La Rochelle, l'un des dix meilleurs clubs français.

Ainsi, pour la première fois en France, a été créé, en février dernier, le premier centre de formation de base-ball décentralisé : 38 joueurs âgés de 11 à 16 ans viennent s'entraîner chaque samedi matin sur le terrain de La Taulette et une fois toutes les trois semaines le samedi à La Rochelle.



Les entraînements sont encadrés, à La Rochelle par un groupe de dix entraîneurs diplômés et à Montendre, par sept entraîneurs.

La BBAM se veut une formation ambitieuse, exigeante, d'excellence et aussi de partage. C'est un projet qui doit pouvoir fournir à plus ou moins court terme des joueurs qui trouveront leur place dans les équipes seniors de La Rochelle, mais aussi détecter des joueurs qui pourront être sélectionnés dans les équipes de la ligue Poitou-Charentes et aussi les pôles espoirs de Bordeaux ou Toulouse.

La BBAM est ouverte à tous et à toutes. Elle peut accueillir des enfants dès huit ans, et comme il n'y a pas de limite d'âge, elle pense pouvoir construire une équipe de parents et espère aussi avoir très vite une belle équipe de filles... afin, pourquoi pas, de proposer aux championnats de France une équipe 100% féminine ?



COMMERCE DE PROXIMITÉ : une page se tourne, les Bertoni jeunes retraités !

Après avoir développé chez des générations de Montendrais et bien au-delà, le goût des bonnes choses avec sa viande succulente, si bien préparée, et ses charcuteries savoureuses, cuisinées artisanalement, Jean-Pierre Bertoni a pris une retraite bien méritée aux côtés de son épouse Evelyne qui fut aussi son assistante efficace et souriante tout au long de ces années.

Véritables figures du commerce montendrais, Jean-Pierre et Evelyne Bertoni avaient le goût du travail bien fait, celui aussi du service rendu à la clientèle avec laquelle s'étaient nouées de véritables relations amicales... et beaucoup d'humour, ce qui ne gâchait rien !

A l'issue de 40 ans d'une activité intense, toute dédiée aux estomacs et aux papilles exigeantes de leur aimable

clientèle, on ne peut que leur souhaiter de profiter au maximum de ce nouveau temps libre rien que pour eux ! Que les gourmands se rassurent, l'affaire ne s'éteint pas

puisque'elle a été reprise par Jérôme Peynaud, jeune boucher originaire de St Aigulin qui aura à cœur de poursuivre cette entreprise de qualité. Ainsi, avec son confrère Eric Brégière, boucher renommé, installé depuis quelques



mois dans la boucherie place de l'Eglise, le commerce de bouche montendrais a de beaux jours devant lui. Gourmets, à vos fourchettes, l'été approche, c'est la saison des barbecues !

IN MEMORIAM : Simone Baranger

Elle était la doyenne des Montendrais

Le 15 avril, Simone Baranger nous quittait. Elle était la doyenne des Montendrais et avait eu 106 ans le 22 mars dernier. Depuis quelques années, elle n'était plus complètement Montendraise puisqu'elle vivait à la maison de retraite de Montlieu, mais elle avait gardé des liens très forts avec sa commune et ce fut elle qui coupa le ruban inaugural de la maison de retraite de Montendre en septembre 2013.

En 2008, sa famille, la municipalité de Montendre et le monde associatif avaient célébré les 100 ans de cette charmante dame si coquette, élégante, pleine de malice et d'énergie. Elle avait été faite citoyenne d'Honneur de la Ville lors d'une réception organisée pour elle à la mairie.

Unanimement appréciée pour sa gentillesse et son humour, elle aimait la vie et tous les grands et petits bonheurs qu'elle pouvait lui apporter.



Logis des La Rochefoucauld

Depuis plusieurs mois, agents de la brigade du petit patrimoine de la communauté des communes, volontaires de Solidarités Jeunesses et services techniques municipaux sont au chevet des ruines du logis des La Rochefoucauld. Un beau travail d'équipe et un partenariat qui a d'abord conduit à l'impressionnante déconstruction des ruines ; puis des fondations ceinturant une plate-forme ont été rebâties et des gargouilles fabriquées avant qu'une nouvelle chape soit coulée.

Cette spectaculaire opération a été menée avec l'aide d'un bras hydraulique long de 50 mètres. Les toupies de béton et le camion pompe étant positionnés sur l'allée en contrebas du château, c'est par une flèche dressée au-dessus des remparts que, toute la matinée, le béton a été acheminé jusqu'à la plate-forme sur laquelle les équipes se relayaient pour tirer et niveler la chape... Un travail laborieux mais enthousiasmant pour le groupe, car maintenant, les travaux de reconstitution du mur de façade vont pouvoir commencer !



Coulage de la chape



Construction des fondations



Titou Tugas : les conseils et le geste sûr d'un professionnel d'expérience !

Avenue de Royan

Depuis décembre 2013, le Conseil général et la commune mènent des travaux de réhabilitation de l'avenue de Royan. Outre la réfection indispensable de la chaussée, il s'agit aussi d'améliorer la sécurité de cet axe, de créer une piste cyclable et de réaménager la voie et ses abords. Dans la continuité de ces opérations, le Conseil municipal a décidé de réhabiliter et sécuriser la place des Droits de l'Homme et de rénover la rue des Jardins. En effet, celle-ci constituait jusqu'à présent une aire de stationnement non délimitée et non sécurisée.

Le projet prévoit la mise en place d'un nouveau sens de circulation autour de la place. A l'inverse, il existera une sortie unique de la place sur la RD 730 en partie nord. L'aire centrale de la place sera réaménagée pour réguler

et optimiser le stationnement. Le projet prévoit aussi l'installation d'un sanitaire pour personnes à mobilité réduite.

Les cheminements piétonniers seront mis aux normes pour les personnes handicapées tout comme l'accès depuis le parking vers le bâtiment du Conseil Général.

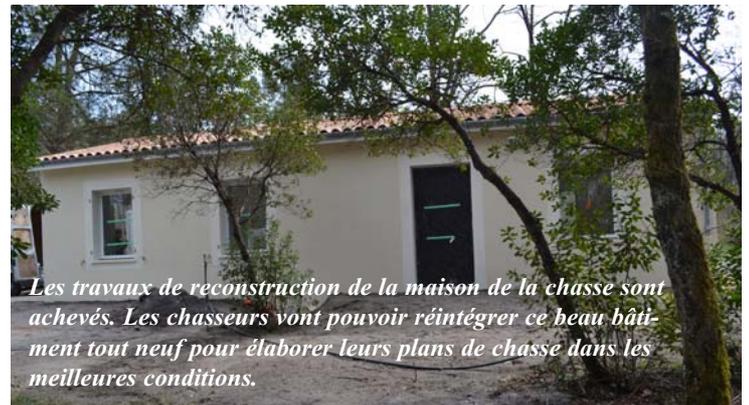
Par ailleurs, des espaces verts seront aménagés de manière à parfaire l'embellissement de ce secteur.

Cette opération représente un investissement de 314 268,24 € HT, éligible à des subventions de l'Etat au titre de la DETR, du Conseil régional Poitou-Charentes au titre du FRIL et du Conseil général.



La chaussée de la rue des Jardins va être revue.

Maison de la Chasse



Les travaux de reconstruction de la maison de la chasse sont achevés. Les chasseurs vont pouvoir réintégrer ce beau bâtiment tout neuf pour élaborer leurs plans de chasse dans les meilleures conditions.

Chemin de ronde du château

Les intempéries des deux dernières années et les travaux d'aménagement de la passerelle qui fait faire le tour du château par le chemin de ronde inférieur ont considérablement dégradé le chemin piétonnier en terre.

Il est donc nécessaire de le réhabiliter et de l'améliorer en réalisant un cheminement piétonnier en calcaire qui viendra compléter les aménagements réalisés autour du château. Ces travaux représentent un investissement de 12 738 € HT, éligible à une aide du fonds de revitalisation des centres-bourgs des communes rurales du Conseil Général.



Début mai, pendant une (trop courte) semaine, on a pu admirer les œuvres de Johan Sitz, accrochées ça et là le long du chemin de ronde.

Programme de la fête de Chardes

Vendredi 4 juillet

- 19h30 : **Apéritif pour les habitants**

de Chardes avec l'aimable participation d'Adonf et des jeunes de la Rockscool

- 21 h : **RANDO** de 4,5 km à la découverte de la campagne chardaise.

Au retour, pot de l'amitié
offert aux participants.

Samedi 5 juillet

- 20h30 : **REPAS DANSANT**

animé par *Myriam et son Orchestre*

et cuisiné par le restaurant la *Tablée Gourmande*,

22 € adulte, enfant (- de 12 ans) 8 €,

sur réservation avant le mardi 1^{er} juillet

au 06 78 99 77 70.

Dimanche 6 juillet

- 6h /18h : **BROCANTE** (5 ml gratuits), inscriptions au 06 07 42 64 46.

- 9h30 : **COURSE D'ORIENTATION** gratuite et ouverte à tous, 7 km ou 15km (familiale, novice ou expert), départ école de Chardes, pot offert aux participants à l'arrivée - Rens. au 06.85.21.25.36

- 14h30 **CONCOURS DE BELOTE**, un lot pour chaque participant.

GRATUITS : jeux gonflables pour les enfants, **SPECTACLE** offert par la CDCHS.

Réhabilitation du pont ferroviaire de Chez Berthelot

La SNCF avait alerté la Commune sur l'état du pont de Chez Berthelot qui permet à la voie communale n° 5 (rue de Chez Mallet) à Chardes, de traverser la voie ferrée.

En attendant le diagnostic de l'APAVE, des mesures préventives ont alors été prises pour limiter les risques : interdiction de circulation aux plus de 3,5 tonnes, mise en place de barrières de hauteur, etc.) .

Pour prévenir tout risque, l'APAVE a préconisé de manière impérative et urgente des travaux de sécurisation du pont car une fissure longitudinale, sans doute générée par des infiltrations d'eaux pluviales, en traverse la voûte.

Le pont servant de support à une voie communale, ces travaux relèvent de la compétence de la Commune. Il a donc fallu choisir entre démolir ce pont ou le réhabiliter.

Après évaluation du coût respectif des opérations de démolition et de réfection, le conseil municipal a opté pour la solution la moins onéreuse, c'est à dire la réfection du pont, dont le total s'élève cependant à 94 500 € HT (contre 122 000 € HT pour la démolition).

Une subvention a été sollicitée auprès du Conseil Général dans le cadre du fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux, mise en place par le Département de la Charente-Maritime pour soutenir financièrement les travaux routiers ou des travaux sur ouvrage d'art du domaine communal.

Arbres malades

Il a fallu se résoudre à faire couper les arbres autour du monument aux Morts, en effet, ceux-ci étaient malades. De nouveaux arbres seront plantés à l'automne prochain.

NOUVEAUX HORAIRES DES MAIRIES ANNEXES

Afin d'harmoniser leurs horaires d'ouverture et de s'adapter aux besoins, les mairies annexes ouvriront désormais à 13h30 (au lieu de 14h), les mardi, mercredi à 17h (au lieu de 17h30), sauf le vendredi à 16h30.

Permanences des élus



Ludovic Poujade, Maire délégué

- Mardi de 8h à 12h
- Mercredi de 14h à 17h (ou sur rendez-vous)

Elisabeth Nocentini, conseillère municipale

- Mardi de 14h à 17h (ou sur rendez-vous).

REGLEMENTATION

Divagation des chiens

Pour rappel, il est interdit de laisser divaguer les chiens. Est considéré comme en état de divagation, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau, n'est plus sur la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel.

TRAVAUX

Embellissement et fleurissement : des jachères fleuries ont été semées sur plusieurs terrains communaux (lieux-dits Les Sables, Le Guâ et Le Terrier), afin de parer la campagne valletaise de belles couleurs. Les graines ont été offertes par la fédération des chasseurs via le président de l'ACCA, M. Jean-Pierre Clémenceau.

Ce fleurissement spécifique permet de joindre l'utile à l'agréable, car les jachères fleuries entrent dans le cadre d'une démarche écologique qui favorise la biodiversité. En effet, une fois semées, ces zones vont se transformer progressivement en champs de fleurs et attirer les insectes, des oiseaux ou encore des petits animaux. Tout un écosystème va se développer dans cette zone fleurie et deve-

Mairie annexe

Horaires

Mardi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Mercredi : 13h30 à 17h

Jeudi : 13h30 à 17h

Coordonnées

Tél/Fax : 05 46 49 24 93 ;

mairie.vallet@orange.fr

Commission consultative

Elle est composée de membres élus par le conseil municipal :

- Régis Bourdelaud,
- Jacqueline Bernard
- Alexandre Dubeau

Elle peut accueillir d'autres personnalités qualifiées selon les questions à traiter.



nir à la fois un garde-manger et un refuge pour de nombreuses espèces. La biodiversité en sera donc favorisée. Par ailleurs, à l'entrée de Vallet, sur la RD 155, les parterres vont être garnis d'écorces. Celles-ci permettront à la fois de limiter le désherbage au pied des massifs mais elles réduiront également les apports d'eau en maintenant l'humidité du sol.

Voirie : en juin, les opérations de PATA (Point-à-temps automatique) vont être menées sur la voirie communale pour réparer la couche de roulement des chaussées endommagées : elles vont concerner de nombreux secteurs puisque le rattrapage de l'année 2013 sera effectué en même temps que la campagne 2014.

Cimetière : la porte de l'ancien local du corbillard va être changée, puis le vaste bâtiment sera rangé et nettoyé.

Salle des Fêtes : d'ici la fin de l'année, la remise aux normes électriques de la salle municipale sera effectuée

Patrimoine : des travaux de restauration seront prochainement effectués dans la sacristie afin de sécuriser et renforcer cette partie de l'église St Babylas.

**Les élus des administrés, les mairies
seront présents, jeudi et vendredi et fermeront**



20 + 21 JUIN // LAC DE MONTENDRE (17)

VENREDI 20 JUIN

- **THE BLOODY BEETROOTS Live** - Electro
Préparez-vous à un tsunami... Le live électro le plus puissant de la planète terre va se poser sur les rives du lac. Vous vous en souviendrez longtemps...
- **Skip The Use**
- **Dub Inc** - Reggae
Dub Inc. est devenu le groupe le plus emblématique du reggae made in France. Avec un nouvel album adoubi par les fans et les critiques, préparez-vous à monter au Paradise
- Tha Trickaz
- Elephanz
- Set&Match
- A Call At Nausicaa

SAMEDI 21 JUIN

- **The Offspring** - Punk-Rock
Événement exceptionnel ! The OFFSPRING, c'est 40 millions de ventes dans le monde tous albums confondus et des wagons d'Awards en presque 30 ans de carrière.
- **Netsky dj set & script mc**
- **Yodelice** - Rock-pop.
Yodelice est devenu un véritable pilier du paysage rock français. Artiste au look inspiré de l'univers de Tim Burton, il nous livre régulièrement des tubes de grande classe. Chant en anglais, musique folk, rock, parfois electro sont la recette à la fois énergique et poétique de ses magnifiques concerts.
- S-Crew
- SON OF KICK feat. They Call Me Raptor
- Le Prince Miiadou
- Colours in the Street

Cette année, le Festival Free Music fait partie de l'opération **Sites en Scènes**, menée depuis maintenant 20 ans par le département de la Charente-Maritime.

Événement culturel et festif majeur en Charente-Maritime, **Sites en Scène**, initié en 1994 par le Département, débuta avec trois communes. Cette année, vingt sites intègrent ce label.

Grâce à ce festival, le Département fait vivre le patrimoine au travers de belles opérations culturelles et festives à destination du grand public. Le maillage des spectacles labellisés **Sites en Scène** permet de faire découvrir l'ensemble du territoire aux estivants mais aussi aux Charentais-Maritimes.

Pratique, écologique et économique : le Département met en place, depuis 2010, des cars pour se rendre sur certains spectacles et offre le retour aux spectateurs. Plus d'infos sur : www.charente-maritime.fr et sur [facebook/sitesenscene](https://facebook.com/sitesenscene)

Bon à savoir... Se détendre au Free Music

- Parking de 5000 places gratuit accessible à tous
- Un peu de sport tout en détente : speedminton, initiation golf, tournoi de foot et de beach volley organisés par LA Maison Pop, le golf-club...



Certificat d'intempérie

Météo France fournit un document appelé "Certificat d'intempérie".

Ce document décrit la situation météorologique ainsi que les vitesses de vent mesurées ou ayant pu être atteintes à la date et sur la commune qui vous intéresse.

Ce document peut être obtenu sur le site internet de Météo France : www.meteofrance.com, onglet supérieur "Boutique particuliers" ou "Professionnels et collectivités". Après s'être inscrit, choisir l'onglet "Produits" puis "Attestations" et "Certificat d'intempérie". Il en coûte 73,20 € TTC à ce jour).



SOS Loyers impayés un n° vert à votre disposition

Locataires, propriétaires, n'attendez pas. Dès le premier impayé, consultez gratuitement

les conseillers juristes de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) au 0 805 16 00 75 et trouvez avec eux les solutions les mieux adaptées à votre situation.

ADIL 17

La mission de l'ADIL consiste à offrir au public en un seul lieu, une information neutre et complète sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux du logement, notamment les prêts et aides pour acquérir ou faire des travaux, les droits et obligations des propriétaires et

des locataires, les conditions d'accès au logement... Site internet :

www.adil17.org



agenda

► MAI

Samedi 17 et dimanche 18 : 60^e anniversaire des Arts Martiaux Montendrais

► JUIN

Samedi 14 et dimanche 15 juin : festival Cannes Majors

Vendredi 20 et samedi 21 juin : 14^e festival FREE MUSIC

Vendredi 27 et samedi 28 : fête du bio (LA Maison Pop)

Dimanche 29 : Triathlon des Pins

► JUILLET

Du ven 11 au dim : 10^e festival Drôles de Mômes, au lac